

Avis public

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SIS AU 27, RUE DELPHIS (LOT 6 295 086).

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval/MRC de La Jacques-Cartier a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation demandée vise à réduire l'implantation d'un solarium à 1,2 mètre pour sa marge latérale au lieu d'au moins 2 mètres, et ce, tel que mentionné à l'article 7.3 du *Règlement 981-25 – Règlement de zonage*.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion d'une séance qui sera tenue le 08 septembre 2026, à 19 h, au 175, rue Kildare. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 19^e jour d'août 2026.

Caroline Letarte

La greffière adjointe,
Mme Caroline Letarte